



COMMUNE DE PITHIVIERS LE VIEIL

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du vingt mars deux mille vingt six

Département du Loiret
Arrondissement et canton
de Pithiviers
Communauté de communes
du Pithiverais

N° D-0004-2026

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
19	18	19

Date de la convocation : 16 mars 2026
Date d'affichage : 23 mars 2026

Vote
Pour : 19
Contre : 0
Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à dix huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur CHALINE Philippe, Maire

Étaient présents : Monsieur CHALINE, Monsieur RIBEAUCOURT, Madame BARBIER, Monsieur LE BORGNE, Madame CHAVANNEAU, Monsieur LAIZEAU, Madame BERTHET, Madame BOUSSARIE, Monsieur COLLEAU, Monsieur HUBEAU, Madame IVALDI, Monsieur MENARD, Monsieur NIQUIN Monsieur PERRETIN,

Absents excusés : Madame MOYNARD Anne pouvoirs à Madame PERON Corinne

Secrétaire de séance : Monsieur LAIZEAU Boris

Détermination du nombre d'adjoints

Vu l'article L 2122-2 du code général des collectivités territoriales permettant aux conseillers municipaux de déterminer librement le nombres des adjoints au maire sans que ce nombre ne puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal,

Considérant que l'effectif légal du conseil municipal de Pithiviers le Vieil étant de 19, le nombre des adjoints au maire ne peut dépasser 5

Vu la proposition de Monsieur le Maire de créer 5 postes d'adjoints au maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 19 voix POUR

- DECIDE de créer 5 postes d'adjoints au maire
- CHARGE Monsieur le Maire de procéder immédiatement à l'élection de ces 5 adjoints au maire.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

LE MAIRE,

P. CHALINE

